

## « Réunir autour d'une même table police et justice est non seulement une évidence mais une nécessité »

### TRIBUNE

#### Béatrice Brugère

Secrétaire générale du syndicat Unité Magistrats FO

#### Grégory Joron

Secrétaire général délégué du syndicat Unité SGP Police FO

La secrétaire générale du syndicat Unité Magistrats FO et le secrétaire général délégué d'Unité SGP Police FO, Béatrice Brugère et Grégory Joron, appellent, dans une tribune au « Monde », à la tenue d'Etats généraux afin de mener les réformes nécessaires pour améliorer la confiance des Français envers toute la chaîne pénale.

Publié hier à 19h00 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

**Tribune.** Comme les deux faces d'une même pièce, police et justice sont indissociables mais surtout indispensables l'une à l'autre. Murs porteurs de notre société, elles préservent la liberté et la paix civile. Pourtant, la police et la justice sont souvent traitées comme des variables d'ajustement, et la confiance que leur portent les citoyens s'en ressent. Mais il n'y a ni fatalité ni impuissance. Il est temps de rompre avec les approches simplistes, et d'interroger nos modèles et leur efficacité.

Dépourvus de tout dogmatisme, nos deux syndicats Unité SGP Police FO et Unité Magistrats FO n'ont pas attendu l'ultime crise de méfiance et d'incompréhension entre la police et la justice, lors de la manifestation du 19 mai, pour se mettre ensemble au travail et faire des propositions. Conscients des difficultés liées au manque de moyens, à la complexité de nos procédures et aux injonctions contradictoires auxquelles nos professions sont soumises, nous avons réfléchi à des améliorations rapides et pragmatiques qui seront détaillées prochainement lors du Beauvau de la sécurité.

**Lire aussi** | [Des milliers de policiers manifestent devant l'Assemblée nationale : « Le problème de la police, c'est la justice »](#)

Au premier rang de nos demandes figure la tenue d'Etats généraux de la sécurité et de la justice, demande récurrente et laissée sans réponse par le ministère de la justice. Réunir autour d'une même table tous les acteurs de ces secteurs est non seulement une évidence mais une nécessité. Cette idée semble faire son chemin, y compris chez les plus hauts magistrats, qui, dans une récente [tribune de la Conférence des premiers présidents publiée dans L'Obs](#), le 21 mai, ont appelé à la tenue d'assises de la justice pour refonder notre pacte républicain.

## Restaurer la crédibilité du système pénal

Nos dirigeants ont-ils conscience de la gravité de cette situation, qui ne peut plus être gérée par de la communication ou des promesses sans lendemain ? Les sondages récents faisant état d'une baisse de la confiance des Français dans la police et la justice, brandis sous l'émotion de l'actualité, ne peuvent être ni pris au pied de la lettre, ni balayés d'un revers de manche. Le discrédit s'installe sous les coups de boutoir des détracteurs de nos institutions et mine la confiance des Français. La question des moyens ne suffit plus à expliquer nos faiblesses, c'est aussi notre modèle de justice qui est mis en accusation, 80 % des Français l'estimant trop laxiste dans un récent sondage. Ce constat nous oblige à affronter sans détour les raisons de ce jugement sévère des citoyens à l'endroit de leur justice. Il y va de la survie de notre pacte républicain.

**M Lire aussi** | [Vote solennel du projet de loi « pour la confiance dans la justice » : les principales dispositions](#)

De manière attendue, le ministère de la justice s'abrite derrière des statistiques pour tenter de prouver que tout ne va pas si mal. Mais tout ne va pas si bien, y compris dans nos corps, excédés d'être pris pour cible. La chaîne pénale est en effet devenue obsolète et inadaptée à une délinquance difficilement maîtrisée. Devant l'afflux des procédures, les parquets peuvent-ils rester une gare de triage orientant sous la pression du chiffre et de l'actualité médiatique ? C'est le traitement de toute la chaîne pénale, de l'enquête jusqu'à l'exécution des peines, qu'il faut interroger tant sur les méthodes que sur l'approche de la délinquance. La question des moyens, loin d'être secondaire, n'aura de sens qu'adossée à une vision réformée et à un projet clair de l'action pénale, seuls à même de donner une direction à l'action policière, judiciaire et pénitentiaire.

**M Lire aussi** | [Un « ensauvagement de la société » ? Les études montrent, elles, une relative stabilité de la délinquance depuis quinze ans](#)

L'enjeu est de restaurer la crédibilité de tout notre système pénal, dont l'efficacité est mise en cause dans l'opinion publique. Plus que jamais, il convient de concilier deux valeurs attendues d'une justice bien faite : protéger les principes et les libertés de l'Etat de droit, sans sacrifier la sécurité. Pour cela, il faudra rétablir le dialogue entre tous les acteurs et s'astreindre à deux vertus : la clarté des règles et la simplicité des mécanismes. Enfin, il faudra avec lucidité éprouver nos choix et nos méthodes en les confrontant d'une part à la réalité de la délinquance et, d'autre part, à nos résultats, par des évaluations ou des retours d'expérience. Notre système d'exécution des peines, qui ressemble davantage à un maquis qu'à un jardin à la française, doit redevenir clair, lisible, efficace et accepté par les citoyens. C'est cet écart entre la peine prononcée et la peine exécutée parfois très tardivement qui mine notre crédibilité, alimente le sentiment d'impunité et la défiance de l'autorité. Sans changement de logiciel et sans une politique pénale cohérente, nos difficultés vont s'accroître.

## Deux décennies de dénigrement

Le débat sur [les peines minimales pour les agresseurs des forces de l'ordre](#) peut s'engager mais ne doit pas se cantonner à un affrontement idéologique stérile qui conduira, une fois encore, à une impasse. Des mesures simples pourraient déjà intervenir sans délai ou presque. Il suffirait ainsi de retenir systématiquement les circonstances aggravantes des infractions commises contre les policiers et les gendarmes. Les peines encourues atteindraient ainsi le maximum de l'emprisonnement correctionnel ou rendraient les auteurs passibles des juridictions criminelles. Une politique pénale en phase avec la réalité des agents de terrain, avec les attentes de la population, et protectrice de tous est désormais incontournable.

**M Lire aussi** | [Agressions de policiers : le gouvernement promet une réponse judiciaire](#)  
[« ferme et rapide »](#)

Police et justice ont en commun d'être régulièrement en butte aux outrances verbales de démagogues en mal d'inspiration et de suffrages. Deux décennies de dénigrement systématique des forces de l'ordre et des magistrats n'ont abouti qu'à accroître le besoin de sécurité de nos concitoyens. Ceux-ci mesurent aujourd'hui parfaitement l'écart entre leur attente légitime et l'insuffisance des moyens affectés à leur protection. Plus encore, les incohérences des politiques menées en ce domaine éclatent au grand jour.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ



Voilà des années que nos gouvernants détournent le regard pour appliquer avec une constante inefficacité de pseudo-remèdes. Le temps est venu de tirer les leçons de la faillite de la politique pénale et sécuritaire qui a conduit notre pays au bord du gouffre.

¶ **Béatrice Brugère**, secrétaire générale du syndicat Unité Magistrats FO  
**Grégory Joron**, secrétaire général délégué du syndicat Unité SGP Police FO

**Béatrice Brugère** (Secrétaire générale du syndicat Unité Magistrats FO) et  
**Grégory Joron** (Secrétaire général délégué du syndicat Unité SGP Police FO)

## Services

**CODES PROMOS** [avec Global Savings Group](#)

- AliExpress : 5€ offerts dès 10€ d'achats
- Europcar : -15% sur votre location de voiture
- Red SFR : 15€ de remise sur votre panier
- Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats
- Nike : jusqu'à -50% sur les articles en promotion

- 
- Boohoo : -50% sur plusieurs catégories
  - Yves Rocher : -50% sur une sélection d'articles
-